

Principes bancaires responsables (PRB)

Banque Nationale du Canada | Rapport 2021



Avis important et mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce rapport sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard des objectifs, des priorités et des stratégies, des engagements et des cibles en matière de durabilité de la Banque Nationale du Canada (la Banque) et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser (incluant celles relatives à la réduction des gaz à effet de serre liés aux propres activités de la Banque ainsi que sa consommation d'énergie, sa stratégie climatique, l'atteinte de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement et la transition vers une économie faible en carbone), du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des causes et de l'incidence potentielle des changements climatiques à l'échelle mondiale, de son approche pour identifier et gérer les occasions et les risques liés au climat et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la vision, la stratégie, les cibles et objectifs de la Banque relativement à la durabilité et aux avancées environnementales, sociales et de gouvernance, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur nos attentes, estimations et intentions actuelles et sont sujettes à des risques inhérents et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque.

Notre capacité à atteindre nos objectifs, nos priorités et nos cibles en matière de durabilité et d'avancées environnementales, sociales et de gouvernance (incluant ceux relatifs à la réduction des gaz à effet de serre liés aux propres activités de la Banque ainsi que sa consommation d'énergie, l'atteinte de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement et la transition vers une économie faible en carbone) repose sur un certain nombre d'hypothèses et est assujettie à un certain nombre de facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres, la transition vers une économie faible en carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris nos employés, nos clients, nos fournisseurs, les communautés dans lesquelles nous faisons affaire et d'autres agents de changements importants); la disponibilité d'information complète et de haute qualité sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres données de tiers; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement nos progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; le développement d'exigences réglementaires relatives au domaine environnemental, social et de gouvernance (ESG); l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la capacité de la Banque à recruter et à retenir le personnel clé dans un environnement concurrentiel pour les talents; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Il est fort possible que les prévisions, cibles, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 69 du Rapport annuel 2021 de la Banque.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 de la Banque et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom. Nous mettons en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ce rapport est fourni uniquement à titre informatif. Il ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une sollicitation d'achat d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. Il n'est pas non plus destiné à fournir des conseils d'investissement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et l'information qu'il renferme ne doit pas servir de fondement à de tels conseils.



Principe 1 : Alignement

Nous alignerons notre stratégie d'entreprise pour la mettre en accord avec les besoins des personnes et les objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres de référence nationaux et régionaux pertinents.

Exigences d'information et d'auto-évaluation	Réponse sommaire de la banque	Référence(s)/ Lien(s) vers la réponse complète/des informations pertinentes de la banque
<p>1.1 <i>Décrivez</i> (de manière générale) le modèle économique de votre banque, dont les principaux segments de clientèle, les types de produits et services offerts, les principaux secteurs et types d'activités et, le cas échéant, les technologies financées, dans les principales régions où votre banque exerce ses activités et offre ses produits et ses services.</p>	<p>Fondée en 1859, la Banque Nationale du Canada (la Banque) offre des services financiers à des particuliers, des entreprises, des clients institutionnels et des gouvernements partout au Canada. Nous sommes l'une des six banques d'importance systémique au Canada et l'une des banques les plus rentables à l'échelle mondiale selon le rendement des capitaux propres.</p> <p>Nous exerçons nos activités dans trois secteurs au Canada : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés financiers. Un quatrième secteur, Financement spécialisé aux États-Unis et International, vient compléter la croissance de nos activités domestiques.</p> <p>Nous sommes une institution bancaire de premier plan au Québec, notre principale place d'affaires, ainsi qu'un chef de file dans des activités ciblées à l'échelle canadienne. Nous visons l'atteinte des normes les plus rigoureuses en matière de responsabilité sociale tout ayant un impact positif sur l'ensemble de nos parties prenantes. Nous sommes fiers d'être reconnus à titre</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les activités de la Banque, consultez notre Rapport annuel 2021.</p>

	<p>d'employeur de choix ainsi que pour la promotion de l'inclusion et de la diversité. Notre siège social est établi à Montréal et nos titres sont négociés à la Bourse de Toronto (TSX: NA).</p>	
<p>1.2 <i>Décrivez</i> comment votre banque a aligné ou prévoit d'aligner sa stratégie sur les objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.</p>	<p>La Banque intègre les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans ses décisions d'affaires et opérationnelles. En 2019, notre Conseil d'administration a approuvé une série de principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, qui démontrent notre engagement à bâtir un avenir durable et au maintien du meilleur équilibre des intérêts entre les parties prenantes dans la société.</p> <p>En septembre 2020, la Banque a annoncé un objectif intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses propres activités de 25 % d'ici la fin de 2025, comparativement à 2019. Cet objectif absolu, basé sur la science, vise à aider à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius, soit l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris. En avril 2021, nous avons adopté un objectif d'émissions nettes nulles de GES pour nos propres activités d'exploitation ainsi que pour nos activités de financement et, en octobre 2021, nous avons adhéré à l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA) des Nations Unies, une alliance mondiale visant à accélérer et à soutenir la mise en œuvre d'efforts de lutte contre les changements climatiques en harmonisant les activités de financement avec l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur l'alignement des principes ESG de la Banque sur les ODD, voir les pages 11 et 12 de notre Rapport ESG 2021.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les engagements ESG de la Banque alignés sur les cadres de référence pertinents, voir la page 10 de notre Rapport ESG 2021.</p>

	La Banque appuie le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière et nous avons publié un troisième rapport cette année.	
--	---	--



Principe 2 : Impact et établissement de cibles

Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs pour les personnes et l'environnement résultant de nos activités, de nos produits et de nos services, et en gérons le risque pour eux. Pour cela, nous fixerons et publierons des cibles là où nous pouvons avoir les impacts les plus importants.

Exigences d'information et d'auto-évaluation	Réponse sommaire de la banque	Référence(s)/ Lien(s) vers la réponse complète/des informations pertinentes de la banque
<p>2.1 Analyse d'impact</p> <p>Démontrez que votre banque a défini les domaines dans lesquels elle a l'impact positif et négatif (potentiel) le plus important par une analyse d'impact qui englobe les éléments suivants :</p> <p>a) Portée : Les principaux secteurs d'activité, produits et services de la banque ainsi que les principales régions dans lesquelles elle exerce ses activités décrites au</p>	<p>Analyse d'impact sur l'inclusion et la diversité</p> <p>En 2020, la Banque a lancé un plan d'inclusion et de diversité triennal centré sur l'offre d'un environnement ouvert et inclusif, la constitution d'équipes diversifiées et le renforcement de notre position comme un employeur de choix. Ce plan repose sur une analyse d'impact annuelle de nos activités canadiennes et couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.</p> <p>L'analyse d'impact 2021 a débouché sur les observations suivantes (au 31 décembre 2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes représentent 53,8 % de l'effectif de la Banque et 44,2 % de nos cadres supérieurs. 	<p>Pour de plus amples renseignements sur l'analyse de l'effectif canadien de la Banque, voir les pages 11-13 de notre Cahier Inclusion et Diversité 2021.</p>

<p>paragraphe 1.1. font partie de la portée de l'analyse.</p> <p>b) <u>Ampleur du risque</u> : Pour déterminer les domaines où son impact est le plus important, la banque a examiné les secteurs, les technologies et les régions où sont concentrées ses activités de base et l'essentiel de son exploitation.</p> <p>c) <u>Contexte et pertinence</u> : Votre banque a tenu compte des défis et des priorités les plus importants liés au développement durable dans les pays et les régions où elle exerce ses activités.</p> <p>d) <u>Portée et intensité/importance de l'impact</u> : Pour définir les secteurs où elle a le plus d'impact, la banque a pris en considération l'échelle et l'intensité/l'importance des impacts sociaux, économiques et environnementaux (potentiels) découlant de ses activités, de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les minorités visibles représentent 23,1 % de l'effectif de la Banque et 14,6 % de nos cadres supérieurs. • Les personnes handicapées représentent 2,6 % de l'effectif de la Banque et 2 % de nos cadres supérieurs. • Les Autochtones représentent 0,6 % de l'effectif de la Banque et 0,8 % de nos cadres supérieurs. <p>En 2021, nous avons aussi réussi à établir le pourcentage d'employés LGBTQ+ de l'effectif total de la Banque : 2,69 %.</p> <p>La définition des Autochtones et des personnes handicapées est celle de la Loi sur l'équité en matière d'emploi du Canada.</p> <p>En 2020, le gouvernement canadien s'est engagé à s'attaquer au racisme systémique dans son Discours du Trône et s'est engagé à le faire d'une manière qui est informée par le vécu des groupes racialisés, des minorités religieuses et des peuples autochtones. Le gouvernement a lancé une nouvelle stratégie nationale contre le racisme systémique, Construire une fondation pour le changement : La stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019–2022. La stratégie vise des mesures immédiates pour combattre le racisme et toutes les formes de discrimination, ce qui fait de la réduction des inégalités raciales une priorité nationale canadienne.</p> <p>La Banque entretient un dialogue avec de nombreuses parties prenantes et participe à plusieurs initiatives pour lutter contre le racisme systématique et soutenir la</p>	
---	---	--

<p>fourniture de ses produits et de la prestation de ses services. (Votre banque devrait avoir échangé avec les parties prenantes pertinentes pour aider à informer votre analyse des éléments c) et d).) <i>Démontrez qu'en s'appuyant sur cette analyse, la banque a :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • cerné et divulgué les domaines dans lesquels elle a l'impact positif et négatif (potentiel) le plus important • cerné des débouchés commerciaux stratégiques par l'augmentation des impacts positifs ou la réduction des impacts négatifs 	<p>communauté noire : Initiative BlackNorth, le Black Opportunity Fund et le programme d'incubation Être Noir.e au Canada. La Banque Nationale participe aussi avec les Nations Unies à la lutte contre les inégalités : nous sommes signataires des Principes d'autonomisation des femmes (WEP) de l'ONU et des Normes mondiales de conduite à l'intention des entreprises pour lutter contre la discrimination à l'égard des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués des Nations Unies.</p> <p>Pour permettre à la communauté de bénéficier du plein apport de tous ses membres, la Banque appuie de nombreux organismes soutenant l'inclusion. En 2021, plusieurs initiatives ont été soutenues pour favoriser le développement et l'essor des femmes, des minorités visibles, des personnes en situation de handicap, des Autochtones et des membres des communautés LGBTQ+.</p> <p>Analyse d'impact reliée au climat Dans son dernier rapport PRB, la Banque a inclus une analyse de l'impact de son portefeuille de prêts. Bien que cette analyse ait également été faite en 2021, nous avons décidé de concentrer notre deuxième rapport sur les avancées de l'analyse des scénarios climatiques et l'analyse d'impact des émissions financées, en accord avec nos engagements envers la NZBA.</p> <p>Analyse de scénarios climatiques L'analyse de scénarios climatiques est un outil important et pertinent pour évaluer une variété d'impacts découlant d'événements potentiellement graves sur les activités de la Banque. Cet outil aide à définir l'appétit</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les organismes soutenus par la Banque, voir <i>la section Promouvoir l'inclusion au sein de la communauté</i> de notre Rapport ESG 2021 (page 60).</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur l'analyse d'impact du portefeuille de prêts de la Banque, voir les pages 16 à 18 de notre Rapport GIFCC 2021.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur l'analyse de scénarios climatiques de la Banque, voir les pages 18</p>
---	--	---

	<p>pour le risque, les limites d'exposition et la planification des activités. Plus précisément, il permet de mieux comprendre le profil de risque de la Banque et contribue à éclairer la prise de décision et les stratégies d'atténuation.</p> <p>La Banque procède à des tests de tension dans l'évaluation de sa sensibilité aux situations de crises dans certains secteurs d'activité et portefeuilles clés, mais l'utilisation de scénarios pour évaluer les risques climatiques des portefeuilles de prêts est une application relativement récente et l'utilisation traditionnelle des outils habituels diffère de plusieurs manières. En effet, un travail approfondi est nécessaire pour traduire les changements des risques climatiques en résultats macroéconomiques et financiers, qui sont généralement utilisés pour les tests de résistance ou l'analyse de scénarios.</p> <p>Dans le but de raffiner sa stratégie et son niveau de résilience face aux risques climatiques, la Banque a débuté des analyses d'impacts des risques physiques et de transition, à partir de différents scénarios climatiques. Ces analyses permettront également de déterminer l'impact sur l'économie et les risques financiers pouvant affecter nos portefeuilles de prêts, selon les différents scénarios. Ces impacts financiers pourront ensuite être utilisés pour produire des estimations de pertes attendues (PA) des portefeuilles, des probabilités de défaut (PD) et des pertes en cas de défaut (PCD) pour chaque scénario étudié.</p>	<p>et 19 de notre Rapport GIFCC 2021.</p>
--	---	---

	<p>Pendant la dernière année, la Banque a évalué ses risques à partir des scénarios climatiques recommandés par le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS). Pour cette évaluation, nous avons choisi de tester trois des six scénarios de transition proposés, dont deux scénarios opposés représentant, à notre avis, les plus susceptibles de se produire. Nous avons fait réviser les hypothèses macroéconomiques de ces scénarios par notre équipe d'études économiques. Enfin, nous avons également analysé les résultats du projet pilote sur les scénarios climatiques réalisé par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et la Banque du Canada afin de guider nos travaux.</p> <p>Analyse d'impact des émissions financées Conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, la Banque s'est engagée à aligner ses activités de financement sur le principe de zéro émission nette d'ici 2050.</p> <p>En 2021, la Banque a adhéré au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF), se joignant à un groupe mondial d'institutions financières qui travaillent de concert à l'élaboration de méthodes d'évaluation et de divulgation des émissions de GES résultant de leurs activités de financement et d'investissement.</p> <p>Toujours en 2021, la Banque s'est jointe à la NZBA dans le cadre d'une initiative sectorielle mondiale pour accélérer et soutenir les efforts de lutte contre les changements</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur l'analyse d'impact des émissions financées par la Banque, voir les pages 24-28 de notre Rapport GIFCC 2021.</p>
--	---	---

	<p>climatiques. À la suite de cet engagement, la Banque a quantifié ses émissions financées et a fixé des cibles intermédiaires pour parvenir à zéro émission nette pour les secteurs présentant la plus grande intensité carbone.</p> <p>Ainsi, en accord avec les lignes directrices de la NZBA et afin de soutenir la transition énergétique canadienne, la Banque a décidé de prioriser le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz pour calculer les émissions financées, puisque ces entreprises joueront un rôle clé dans la réduction des émissions de GES des domaines 1, 2 et 3 du sous-secteur pétrole et gaz. Au fil des ans, la Banque prévoit d'étendre sa couverture aux autres secteurs et sous-secteurs.</p> <p>Les méthodologies utilisées sont basées sur des cadres de référence internationaux et régionaux, dont le Protocole des GES (en anglais seulement), le Standard de comptabilisation et de divulgation global des GES pour l'industrie financière du PCAF (en anglais seulement), la feuille de route pour le secteur mondial de l'énergie pour l'atteinte du Net Zéro (en anglais seulement) de l'Agence internationale de l'énergie, le rapport World Energy Outlook 2021 (en anglais seulement) de l'Agence internationale de l'énergie, le Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement du Canada et le rapport Avenir énergétique du Canada en 2020.</p> <p>La Banque a établi ses cibles 2030 pour les émissions financées à partir de sa base de référence de 2019 des émissions moyennes pondérées de GES en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (tCO₂e) et de</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur la mesure de notre base de référence 2019 pour les</p>
--	--	--

	<p>production d'énergie en térajoules (TJ) pour chaque entreprise de son portefeuille, en date du 31 octobre 2019. La base de référence de 2019 pour les émissions financées mesurée par l'intensité moyenne pondérée des émissions est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Domaines 1 et 2 (utilisation d'énergie par les producteurs de pétrole et de gaz) : 0,915 tCO₂e/TJ • Domaine 3 (combustion d'énergies fossiles par les utilisateurs finaux dans l'économie) : 5,716 tCO₂e/TJ <p>Les changements climatiques et l'énergie propre sont des défis et des priorités pertinents au Canada, où nous exerçons la majorité de nos activités. En 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un engagement à atteindre le niveau zéro d'émission nette en 2050 (Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité).</p> <p>S'inscrivant dans la continuité de ses engagements environnementaux, la Banque participe à plusieurs initiatives collectives liées au climat. En 2021, en plus de l'adhésion au PCAF et à la NZBA, nous avons annoncé notre engagement à participer aux initiatives et groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable • Association des gestionnaires de risques (<i>Risk Management Association</i>) – Consortium sur le climat 	<p>cibles d'émissions financées 2030, voir les pages 25 et 26 de notre Rapport GIFCC 2021.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les partenariats de la Banque, voir la page 13 de notre Rapport GIFCC 2021.</p>
--	---	--

	<p>En plus de son implication dans les groupes de travail internationaux entourant l'adhésion aux PRB et à ceux mentionnés ci-dessus, la Banque soutient aussi l'Association des Banquiers Canadiens.</p>	
<p>Veillez présenter les conclusions/déclarations de votre banque si elle a satisfait les exigences concernant l'analyse d'impact.</p>		
<p>Inclusion et diversité : Nous avons procédé à une analyse du portrait de notre main-d'œuvre. Cela nous a permis d'identifier les possibilités de parvenir à une plus grande diversité afin de refléter les collectivités que nous servons et de soutenir nos valeurs d'ouverture et d'inclusion.</p> <p>Analyse de scénarios climatiques : Nous avons commencé à effectuer nos analyses d'impact des risques physiques et de transition basées sur divers scénarios climatiques recommandés par le NGFS. Ces analyses permettront également de déterminer l'impact sur l'économie et les risques financiers pouvant affecter nos portefeuilles de prêts, selon les différents scénarios.</p> <p>Analyse d'impact des émissions financées : En accord avec nos engagements concernant la NZBA à laquelle nous avons adhéré en 2021, la Banque a quantifié les émissions financées et défini le secteur de son portefeuille de prêts dans lequel nous pouvons avoir le plus d'impact pour fixer des cibles d'émission nette intermédiaires.</p>		
<p>2.2. Fixation de cibles <i>Démontrez</i> que la banque a établi et publié au moins deux cibles spécifiques, mesurables (quantitatives ou qualitatives), acceptables, réalistes et temporelles (<i>SMART</i>), qui portent sur au moins deux des domaines où elle a le plus d'impact cernés, découlant des activités de la banque et de la fourniture de</p>	<p>Cibles d'inclusion et de diversité Dans le plan 2020-2023 de la Banque, nous avons fixé des cibles précises en collaboration avec le Conseil Inclusion et Diversité de la Banque. Ces cibles couvrent la représentation (globale et par secteur) en termes de pourcentage de chaque segment d'employés de l'effectif de la Banque. Les cibles 2023 pour la représentation globale dans l'effectif de la Banque sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Femmes : 56 % • Minorités visibles : 26 % • Personnes en situation de handicap : 4 % • Autochtones : 1 % 	<p>Pour de plus amples renseignements sur les cibles de représentation fixées par la Banque pour chaque segment de son personnel, voir la page 24 de notre Cahier Inclusion et diversité 2021.</p>

<p>produits ou de la prestation de services.</p> <p><i>Démontrez</i> que ces cibles sont liées aux objectifs de développement durable, à l'Accord de Paris sur le climat et à d'autres cadres internationaux, nationaux et régionaux pertinents, qu'ils favorisent l'alignement sur ces derniers et contribuent davantage à leur réalisation. La banque devrait avoir défini une base de référence (fondée sur une année particulière) et avoir établi des cibles par rapport à cette base de référence.</p> <p><i>Démontrez</i> que la banque a analysé et pris acte des impacts négatifs (potentiels) importants des cibles fixées sur d'autres dimensions des ODD et objectifs liés aux changements climatiques et sociétaux et qu'elle a établi des mesures pertinentes pour atténuer celles-ci autant que c'est faisable afin de maximiser l'impact positif net desdites cibles.</p>	<p>Ces cibles sont directement liées aux objectifs de développement durable des Nations Unies : l'objectif 5 – Égalité entre les sexes et 10 – Inégalités réduites.</p> <p>Cibles d'émissions financées Pour fixer ses cibles intermédiaires de zéro émission nette pour 2030, la Banque a utilisé le scénario zéro émission nette (ZEN) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui concorde avec l'objectif de limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C d'ici l'année 2100 au-dessus des niveaux préindustriels. Reconnu à l'échelle internationale et utilisé par de nombreuses institutions financières, le scénario de l'AIE présente une orientation mondiale, mais ne reflète pas les différences régionales.</p> <p>Comme le portefeuille de pétrole et de gaz de la Banque est presque exclusivement concentré au Canada, il était important de prendre également en considération le Plan de réduction des émissions 2030 du gouvernement du Canada ainsi que les projections du scénario Évolution du pétrole brut et du gaz naturel de l'Avenir énergétique du Canada en 2020. Dans ce contexte, le Canada se concentrera sur la diversification de son offre énergétique et sur la décarbonation du secteur du pétrole et du gaz, en appliquant un plafonnement des émissions et en s'efforçant de réduire le méthane d'au moins 75 % d'ici 2030.</p> <p>En prenant en considération le scénario ZEN de l'AIE et la stratégie de carboneutralité du gouvernement du Canada, la Banque a fixé une cible de réduction de ses émissions financées dans le sous-secteur des producteurs</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les cibles d'émissions financées de la Banque, voir les pages 24-28 de notre Rapport GIFCC 2021.</p>
---	--	--

	de pétrole et de gaz (couvrant les domaines 1, 2 et 3) de 31 % d'ici 2030, comparativement à l'année de référence (2019).	
Veuillez présenter les conclusions/déclarations de votre banque si elle a satisfait les exigences concernant l'établissement de cibles		
<p>Inclusion et Diversité : nous avons fixé huit cibles quantitatives/mesurables reliées à la diversité de notre effectif. Nous communiquons les progrès accomplis en toute transparence par la mise à jour annuelle de notre Cahier Inclusion et Diversité. Une première mise à jour a eu lieu en 2021.</p> <p>Émissions financées : En accord avec nos engagements envers la NZBA, nous avons annoncé publiquement des cibles intermédiaires pour le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz, un des secteurs qui génèrent le plus de GES dans notre portefeuille de prêts.</p>		
<p>2.3 Plans de mise en œuvre et de surveillance des cibles</p> <p><i>Démontrez que votre banque a défini des mesures et des jalons intermédiaires pour atteindre les cibles fixées.</i></p> <p><i>Démontrez que votre banque a mis en place les moyens de mesurer et de surveiller les progrès accomplis par rapport aux cibles fixées. Les définitions des indicateurs clés de performance, tous les changements de ces définitions et toute réévaluation des bases</i></p>	<p>Mise en œuvre et surveillance des cibles d'inclusion et de diversité</p> <p>Nous mesurons nos progrès et l'impact de nos actions en utilisant divers indicateurs de performance et cibles à atteindre d'ici le 31 décembre 2023. Nous accordons une attention particulière aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau général d'inclusion et de diversité à la Banque, mesuré par l'indice d'inclusion et de diversité. • La connaissance des ressources et des outils offerts à l'interne pour faciliter les conversations et les interactions positives au sein de la Banque. • La représentation (globale et par secteur) en termes de pourcentage de chaque segment d'employés de l'effectif de la Banque. <p>Dans notre plan d'action triennal, nous avons établi trois champs d'action qui encadrent les différentes initiatives à l'échelle de la Banque :</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les mesures spécifiques incluses dans les trois champs d'action établis par la Banque pour atteindre ses cibles d'inclusion et de diversité, voir les pages 15 et 16 de notre Cahier Inclusion et Diversité 2021.</p>

<p>de référence doivent être transparents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dialoguer : Le dialogue avec les employés constitue la pierre angulaire d'un cadre de travail réellement inclusif. Promouvoir l'importance de l'inclusion et de la diversité passe notamment par une communication ouverte et par des échanges réguliers qui permettent de faire évoluer les mentalités et de prendre conscience collectivement des enjeux qui y sont rattachés. • Engager : Engager la Banque sur la voie d'une plus grande inclusion passe par une imputabilité renforcée de nos dirigeants et une gouvernance accrue de nos pratiques et de nos initiatives, ce à quoi le Conseil Inclusion et Diversité veillera particulièrement dans le cadre de son mandat. De plus, avec l'ajout de représentants des différents segments du personnel au sein du Conseil, nous nous assurons d'être mieux connectés à tous les niveaux de l'organisation. • Agir au quotidien : Nous souhaitons que tous nos employés se sentent reconnus et qu'ils puissent se réaliser pleinement à la Banque. En ce sens, nous veillons à ce que nos pratiques de gestion de talent soutiennent l'évolution professionnelle de nos employés et contribuent à assurer un bassin de relève dans l'entreprise, et ce, en optimisant nos processus de recrutement en continu. <p>Mise en œuvre et surveillance de la cible des émissions financées Pour atteindre sa cible de réduction des émissions financées dans le sous-secteur des producteurs de gaz et</p>	
--	---	--

	<p>de pétrole (couvrant les domaines 1, 2 et 3) de 31 % d'ici 2030, la Banque se concentrera sur les partenariats avec les clients existants et l'attraction de nouveaux clients pour soutenir leurs stratégies de transition énergétique et de décarbonation.</p> <p>À l'avenir, nous projetons d'élargir les cibles de zéro émission nette de la Banque pour couvrir d'autres secteurs à grande intensité de carbone, en accord avec les lignes directrices de la NZBA. Par ce processus, la Banque continuera de dialoguer avec ses clients pour offrir des conseils stratégiques et du financement afin d'appuyer leurs plans de transition dans le contexte de leurs régions, de leurs marchés et du paysage concurrentiel, soutenant ainsi l'économie canadienne.</p> <p>La transparence reliée à notre engagement envers la NZBA sera assurée par notre divulgation annuelle conformément aux recommandations du GIFCC, ainsi que par des mises à jour sur les avancées en ce qui concerne les mesures et cibles des émissions financées de la Banque.</p>	
<p>Veillez présenter les conclusions/déclarations de votre banque si elle a satisfait les exigences concernant les plans de mise en œuvre et de surveillance des cibles.</p>		
<p>Inclusion et Diversité : Nous nous engageons à être transparents dans la communication des progrès accomplis et avons inclus une première mise à jour de nos avancées dans notre Cahier Inclusion et Diversité 2021. Nous continuerons de dévoiler nos progrès annuellement.</p> <p>Émissions financées : En accord avec la NZBA, la Banque s'est dotée de processus de gouvernance pour examiner régulièrement les cibles, et le cas échéant, les réviser au moins tous les cinq ans. Nous présenterons une information transparente sur nos cibles dans notre Rapport GIFCC annuel.</p>		

<p>2.4 Avancement vers les cibles</p> <p><u>Pour chaque cible séparément :</u></p> <p><i>Démontrez</i> que votre banque a mis en œuvre les mesures qu'elle avait définies précédemment pour atteindre les cibles fixées.</p> <p><i>Ou expliquez</i> pourquoi les mesures n'ont pas pu être mises en application / ont dû être changées et comment la banque adapte son plan pour atteindre la cible qu'elle s'est fixée.</p> <p><i>Rendez compte</i> des progrès accomplis par votre banque au cours des 12 derniers mois (jusque sur 18 mois dans votre premier rapport après être devenu signataire) vers chacune des cibles établies et de l'impact qu'ont eu vos avancées. (Là où c'est faisable et indiqué, les banques devraient inclure des informations quantitatives.)</p>	<p>Cibles d'inclusion et de diversité</p> <p>Poursuivant ses efforts de divulgation, la Banque a mis à jour son Cahier Inclusion et Diversité en 2021 pour inclure un premier bilan des avancées de son plan triennal.</p> <p>Les principales avancées de 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Banque a obtenu des données plus précises en lien avec la diversité du personnel par une mise à jour de notre formulaire d'auto-identification, qui a été rempli de façon volontaire par 93 % des employés. • Le niveau de perception que la Banque offre un environnement propice à l'inclusion et à la diversité, mesuré par l'indice général d'inclusion et de diversité, qui était de 79 % en 2020, a été largement dépassé en 2021, pour atteindre 86 %, une amélioration de 7 %. • La connaissance des ressources et outils offerts à l'interne pour faciliter les conversations et les interactions positives au sein de la Banque qui était de 58 % en 2020 a connu un bond de plus de 20 %, pour s'établir à 78 % en 2021. <p>Cible d'émissions financées</p> <p>Les cibles intermédiaires pour le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz ont été établies en 2021 et la première mise à jour sur les avancées de la Banque sera incluse dans notre Rapport GIFCC 2022.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les réalisations de la Banque en 2021 se rapportant à ses trois champs d'action, voir les pages 17, 18 et 24 de notre Cahier Inclusion et Diversité 2021.</p>
<p>Veillez présenter les conclusions/déclarations de votre banque si elle a satisfait les exigences concernant les progrès réalisés vers ses cibles.</p>		
<p>Inclusion et Diversité : Nous avons fixé huit cibles et rendrons compte annuellement de notre progression vers ces cibles. Une première mise à jour de la progression de la Banque a été présentée dans notre Cahier Inclusion et Diversité 2021.</p>		

Émissions financées : Conformément aux lignes directrices de la NZBA, nous avons fixé des cibles zéro émission nette pour le sous-secteur des producteurs de pétrole et de gaz, un des secteurs qui produisent le plus de GES dans notre portefeuille de prêts. Nous présenterons une information transparente sur nos cibles dans notre Rapport GIFCC annuel.



Principe 3 : Clients

Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

Exigences d'information et d'auto-évaluation	Réponse sommaire de la banque	Référence(s)/ Lien(s) vers la réponse complète/des informations pertinentes de la banque
<p>3.1 <i>Présentez un aperçu</i> des politiques et pratiques mises en place par votre banque ou qu'elle prévoit de mettre en place pour promouvoir des relations responsables avec les clients. Cela devrait comprendre des informations de haut niveau sur tous les programmes et toutes les mesures mis en œuvre (ou planifiés), leur portée et, là où c'est possible, leurs résultats.</p>	<p>La Banque s'engage à promouvoir des relations responsables avec ses clients à travers ses politiques et pratiques. Celles-ci comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de vente sous pression : La Banque s'assure que tous ses employés se conforment aux exigences de l'article 459.1 de la <i>Loi sur les banques</i>, qui interdit de pratiquer la vente liée avec coercition, et ce, par le biais du Code de conduite et de déontologie et par ses communications, ses outils et la formation dispensée. • Promouvoir nos produits et services avec honnêteté : Ceci passe par des communications publicitaires qui sont claires, exactes et ne prêtent pas à confusion, dans le respect des normes en matière de conception et de production publicitaires. • Développer l'expertise de nos conseillers pour mieux servir la clientèle : Les employés de la Banque 	<p>Pour de plus amples renseignements sur la manière dont la Banque promeut des relations responsables avec ses clients, consulter la section <i>Offrir une expérience client responsable</i> de notre Rapport ESG 2021 (pages 30-37).</p>

	<p>suivent une formation et signent une attestation annuelle au Code de conduite et de déontologie de la Banque, qui contient des dispositions visant le maintien d'une relation respectueuse avec nos clients, basée sur la transparence, l'intégrité, le professionnalisme, la confiance et l'authenticité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir un dialogue en continu avec la clientèle et agir selon sa rétroaction : La Banque évalue depuis de nombreuses années l'efficacité et la compétitivité de ses produits et services ainsi que la qualité de l'expérience offerte à la clientèle. • Gérer la satisfaction de la clientèle : La Banque offre un processus de traitement des plaintes qui se veut simple, accessible par nos différents canaux et axé sur la recherche de solutions. De plus, par le Bureau de révision des plaintes clients, le client dispose d'un recours neutre et impartial lorsque sa plainte n'est pas réglée à sa satisfaction par la Banque. • Offrir des services accessibles : La Banque améliore de façon continue l'accessibilité à ses produits et services. Tous nos employés doivent respecter, en tout temps, les principes de dignité, d'autonomie, d'intégrité et d'équité. Nous avons mis en place des mesures qui permettent d'améliorer l'accessibilité aux services financiers pour la clientèle sous-bancarisée, non bancarisée et mal desservie et de mieux répondre à ses besoins. • Protéger les intérêts de la clientèle : La Banque veille à ce que les mesures adéquates soient mises en place pour adapter ses services aux besoins et intérêts de chaque client, dans un environnement respectueux et sécuritaire. 	
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Littératie financière : La Banque met une vaste gamme de ressources et d'outils à la disposition des clients pour leur permettre de bien planifier leurs besoins financiers en fonction de leurs projets et des différentes étapes de la vie. Nous nous sommes aussi associés à différents organismes comme la Fondation canadienne pour l'éducation économique (FCEE), avec laquelle nous avons mis au point des programmes éducatifs centrés sur la gestion des finances personnelles pour les étudiants et les nouveaux arrivants au Canada. 	<p>Pour de plus amples renseignements sur les partenariats et initiatives de la Banque en matière de littératie financière, consulter la section <i>Littératie financière</i> de notre Rapport ESG 2021 (pages 61-63).</p>
<p>3.2 <i>Décrivez comment votre banque a travaillé ou prévoit de travailler avec ses clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables. Cela devrait comprendre des informations sur les actions prévues/réalisées, les produits et services élaborés et, là où c'est possible, les effets obtenus.</i></p>	<p>Pour encourager des pratiques plus durables et aider les clients dans leur transition, la Banque a diversifié son offre. Quelques exemples concrets de produits et de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissement responsable : Banque Nationale Investissements Inc. (BNI), filiale de la Banque, a intégré des critères ESG dans ses décisions d'investissement depuis janvier 2018 et a lancé quatre fonds négociés en bourse (FNB) axés sur le développement durable. Au 31 octobre 2021, 43,8 % d'actifs étaient gérés par des membres de CDP et 45,7 % des actifs, par des sociétés qui soutiennent le GIFCC. De plus, au 31 octobre 2021, 34,7 % des actifs de BNI gérés par d'autres banques étaient gérés par des signataires des PRB et 84,4 % des actifs de BNI gérés par des firmes canadiennes étaient gérés par des membres de l'Association pour l'investissement responsable. • Obligations durables : La Banque a développé l'un des premiers cadres de référence canadiens pour des 	<p>Pour de plus amples renseignements sur la manière dont la Banque encourage les pratiques durables, voir la section <i>Accompagner la clientèle dans la transition énergétique et sociale</i> de notre Rapport ESG 2021 (pages 38-44).</p>

	<p>émissions d'obligations durables. Au 31 décembre 2021, les émissions réalisées depuis 2019 avaient généré plus de 3,1 milliards \$, qui ont servi au financement, par la Banque, de nombreux projets dans le domaine du développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prêts liés à des critères de durabilité : Pour accompagner les entreprises dans l'atteinte de leurs objectifs en matière d'ESG, la Banque offre une variété de solutions de financement, qui comprennent des prêts verts, des prêts durables, des prêts de transition et des prêts liés à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Au 31 octobre 2021, le montant des prêts autorisés ayant des critères de durabilité était de 2,7 milliards \$. • Énergies renouvelables : En 2021, a été créé le Groupe Impact sur la durabilité en matière d'énergie et d'infrastructures (EiSiG) de Banque Nationale Marchés financiers (BNMF), qui regroupe l'expertise en transition énergétique de nos branches Énergie, Électrification, Services publics, Infrastructures et Technologies propres. En 2021, BNMF s'est classée au troisième rang des plus importants prêteurs dans le secteur des énergies renouvelables en Amérique du Nord, avec près de 1,6 milliard \$ US déployés (Source : Inframation 2021 League Tables). • Compenser les émissions de GES et encourager les entreprises locales : Les détenteurs de cartes de crédit de la Banque Nationale peuvent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en achetant des unités de compensation de CO₂ auprès de l'organisme Coop Carbone. En choisissant cette option, nos clients, particuliers et entreprises, 	
--	--	--

	<p>contribuent au financement du Fonds d'électrification et de changements climatiques du Québec, qui fournit les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan provincial québécois sur les changements climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises de technologies propres (cleantech) : En 2021, le Groupe Technologie et Innovation de la Banque a poursuivi son mandat d'offrir des conseils, de l'accompagnement et des services financiers adaptés aux entreprises technologiques à croissance rapide dans tout le Canada. • Prêts pour des véhicules électriques et hybrides : La Banque offre un rabais additionnel sur le financement de véhicules électriques et hybrides pour aider les clients à réduire leur empreinte carbone et encourager la transition aux véhicules électriques. 	
--	---	--



Principe 4 : Parties prenantes

Nous consulterons les parties prenantes pertinentes et dialoguerons et nous associerons à elles de manière proactive et responsable pour atteindre les objectifs de la société.

Exigences d'information et d'auto-évaluation	Réponse sommaire de la banque	Référence(s)/ Lien(s) vers la réponse complète/des informations pertinentes de la banque
4.1 Décrivez quelles parties prenantes (ou quels groupes/types de parties prenantes) votre banque a consulté, avec lesquelles elle a	La Banque entretient un dialogue en continu avec ses employés ainsi qu'avec ses autres parties prenantes, notamment les clients, les communautés, les actionnaires, les investisseurs, les fournisseurs, les	Pour de plus amples renseignements sur les parties prenantes de la Banque et la manière dont

<p>dialogué, collaboré ou formé des partenariats dans le but de mettre en œuvre ces principes et d'améliorer ses impacts. Cela devrait comprendre un aperçu général de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes pertinentes ainsi que les problèmes auxquels elle s'est attaquée et les résultats obtenus.</p>	<p>groupes d'intérêt, les organismes internationaux et les autorités de réglementation. Ces interactions nous permettent de réaliser diverses analyses d'impact, d'améliorer nos pratiques et de viser les normes les plus élevées en matière de divulgation.</p> <p>En 2021, le Conseil a adopté une ligne directrice qui définit les principales parties prenantes de la Banque et décrit comment la Banque entretient un dialogue constant avec elles.</p> <p>La Banque collabore aussi avec divers organismes pour améliorer les services bancaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Association des banquiers canadiens (ABC) qui permet à l'industrie d'entretenir un dialogue avec les gouvernements sur différents enjeux et politiques d'importance pour les institutions financières. La Banque participe à différents comités de travail de cet organisme, dont plusieurs qui traitent de questions liées à la clientèle. • La Banque a des rencontres régulières avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et l'Office de la protection du consommateur (OPC) du Québec pour échanger sur des dossiers spécifiques et les enjeux d'industrie. Nous nous efforçons de porter à leur attention des aspects visant à améliorer les services financiers auprès de la population. Par exemple, pendant la pandémie de COVID-19, nous avons travaillé avec l'ACFC pour simplifier l'accès aux mesures de soutien auprès de la clientèle touchée. 	<p>nous interagissons avec elles, voir notre Ligne directrice sur le dialogue avec les parties prenantes.</p>
--	--	---

	Depuis de nombreuses années, la Banque répond aussi aux questionnaires multiples d'une variété d'agences extra-financières. Notre participation donne aux parties prenantes accès à une évaluation de la Banque basée sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. À mesure que ces questionnaires évoluent au fil des ans, ils nous aident à rester informés de ce qui préoccupe nos parties prenantes pour nous permettre d'adapter nos pratiques en conséquence.	
--	--	--



Principe 5 : Gouvernance et culture

Nous mettrons en œuvre notre engagement envers ces Principes par une gouvernance efficace et une culture de services bancaires responsables

Exigences d'information et d'auto-évaluation	Réponse sommaire de la banque	Référence(s)/ Lien(s) vers la réponse complète/des informations pertinentes de la banque
5.1 <i>Décrivez</i> les structures, les politiques et les méthodes de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place ou prévoit de mettre en place pour gérer les impacts (potentiels) positifs et négatifs importants et soutenir la mise en application effective de ces Principes.	<p>La gouvernance de la Banque est le résultat d'un travail de collaboration entre le conseil d'administration (le Conseil), la haute direction et les parties prenantes. Nous croyons que c'est par des actions concertées avec nos parties prenantes que nous pouvons contribuer de façon durable aux besoins changeants de la société. À la Banque, les critères ESG et les risques sont considérés comme d'importants leviers pour l'ensemble de nos activités, et nous avons clarifié et renforcé nos pratiques ESG.</p> <p>Ces dernières années, le Conseil a prêté une attention particulière aux aspects sociaux et environnementaux</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur la structure de gouvernance de la Banque, voir la section <i>Gouvernance d'entreprise</i> de notre Rapport ESG 2021 (pages 65-73).</p>

	<p>afin de répondre aux besoins en évolution de la société. En conséquence, la Banque a adopté des mesures lui permettant de porter plus loin son engagement à cet égard, entre autres par la révision du mandat du Conseil et de ses comités pour y intégrer les critères ESG, et par le déploiement d'une stratégie environnementale, sociale et de gouvernance articulée autour des principes ESG adoptés par le Conseil.</p> <p>Le Conseil veille à ce que les critères ESG soient intégrés dans les objectifs stratégiques à long terme et surveille l'évolution et l'intégration des initiatives et principes ESG.</p> <p>Ainsi, ses quatre comités, soit le comité de révision et de gouvernance, le comité de gestion des risques, le comité d'audit et le comité de ressources humaines, de même que le sous-comité de technologie, ont tous des responsabilités relatives à l'ESG établies en fonction de leurs responsabilités et rôles respectifs ainsi que des expertises des membres qui les composent. L'objectif est d'assurer la conduite des activités de la Banque conformément à des normes élevées de responsabilité d'entreprise.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les principales responsabilités et réalisations du Conseil et de ses comités en matière d'ESG, voir les pages 69 et 70 de notre Rapport ESG 2021.</p>
<p>5.2 <i>Décrivez</i> les initiatives et les mesures que votre banque a mises en place ou prévoit de mettre en place pour favoriser une culture de services bancaires responsables dans son personnel. Cela devrait comprendre un aperçu général du</p>	<p>Rémunération</p> <p>En 2021, nous avons renforcé l'alignement de la rémunération, de la performance ainsi que des responsabilités et des comportements partagés en constituant une enveloppe unique de rémunération pour tous les dirigeants de la Banque, incluant les membres de la haute direction. Cette enveloppe est établie à partir du</p>	

<p>développement de capacités, de l'inclusion dans les structures de rémunération, de la gestion du rendement ainsi que des communications de la direction, entre autres.</p>	<p>résultat net disponible de la Banque et d'autres indicateurs clés de notre tableau de bord, dont les priorités ESG, avec des objectifs communs applicables à tous les membres de ces groupes. Depuis le 1^{er} novembre 2021, six priorités ESG sont intégrées dans le programme de rémunération des dirigeants de la Banque.</p> <p>Formation ESG Tous les employés actuels et futurs de la Banque ont accès à une formation ESG pour les aider à comprendre les principes fondamentaux du développement durable et la manière dont chaque employé peut contribuer aux objectifs de la Banque. Les membres du Conseil assistent à des formations en lien avec les occasions et les risques liés au climat, ainsi que sur les questions ESG.</p> <p>Groupes-ressources internes d'employés En 2021, les éco-ambassadeurs et éco-ambassadrices de la Banque ont formé une communauté de plus en plus établie et déterminée à avoir un impact positif sur l'environnement. Leur volonté d'apprendre, de comprendre et de contribuer a donné naissance à différentes campagnes de sensibilisation.</p> <p>La Banque a aussi des groupes-ressources d'employés qui organisent des activités toute l'année pour aider à promouvoir l'inclusion et la diversité tels que le réseau MOI (communautés LGBTQ+), le Réseau de l'inclusion, le Réseau Femmes en tête et le Réseau des professionnels noirs. En 2021, la Banque a soutenu la création du groupe-ressource d'employés Autour du handicap dont</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les campagnes de sensibilisation internes lancées par les éco-ambassadeurs et éco-ambassadrices de la Banque, voir la page 21 de notre Rapport ESG 2021.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les groupes-ressource d'employés de la Banque, voir les pages 18-23 de notre Cahier Inclusion et Diversité 2021.</p>
---	---	---

	<p>l'objectif est de mettre en lumière et de partager des histoires, des réalités et des événements autour du handicap - visible et non visible.</p>	
<p>5.3 Structure de gouvernance pour la mise en application des Principes</p> <p><i>Démontrez</i> que votre banque a une structure de gouvernance en place pour la mise en application des PRB, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la fixation de cibles et les mesures pour atteindre les cibles fixées b) les mesures correctives au cas où les cibles ou jalons intermédiaires ne sont pas atteints ou pour les impacts négatifs inattendus détectés. 	<p>Groupe de travail ESG</p> <p>Sous la direction du premier vice-président à la direction, secteur International, le groupe de travail ESG est composé de plusieurs dirigeants de différents secteurs de la Banque. Sa principale fonction est d'élaborer et de soutenir la stratégie et les initiatives ESG de la Banque. Ses membres se réunissent mensuellement. Ce groupe de travail est responsable de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, des PRB des Nations Unies et des engagements de la Banque en matière de changements climatiques. Au minimum deux fois par année, le groupe de travail ESG rend compte au comité de révision et de gouvernance du Conseil de ses avancées ainsi que des projets ESG en cours ou à venir. De plus, des présentations sont également faites ponctuellement au comité d'audit et au comité de gestion des risques sur des sujets d'intérêt particulier, tels que le rapport GIFCC.</p> <p>Équipe ESG spécialisée</p> <p>Sous la responsabilité de la vice-présidence, Développement durable - ESG, cette équipe appuie le groupe de travail ESG dans l'élaboration de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance de la Banque, et assure sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des secteurs d'affaires. L'équipe ESG interagit avec le Conseil et ses comités, ainsi qu'avec les dirigeants et membres de la haute direction, afin de</p>	

	<p>rendre compte des progrès. Elle effectue un suivi mensuel auprès du groupe de travail ESG.</p> <p>Conseil Inclusion et Diversité La Banque a mis en place une structure qui assure en continu la bonne gouvernance de la pratique en matière d’inclusion et de diversité. Sous la responsabilité de la première vice-présidente à la direction, Particuliers et Expérience client, le Conseil Inclusion et Diversité est composé d’employés et de dirigeants en provenance des différents secteurs de la Banque. Ce Conseil a pour mandat de s’assurer d’un suivi et d’une communication régulière au sein de chaque secteur, auprès du bureau de la présidence et du comité de ressources humaines du conseil d’administration. Le comité des ressources humaines, quant à lui, approuve les orientations et le plan triennal et veille à la mise en place de stratégies d’acquisition, de développement et de mobilisation en matière d’inclusion et de diversité. Un suivi des avancées de la Banque est présenté sur une base trimestrielle au bureau de la présidence et au comité de ressources humaines.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les membres du Conseil Inclusion et Diversité de la Banque, voir la page 6 de notre Cahier Inclusion et Diversité 2021.</p>
<p>Veillez présenter les conclusions/déclarations de votre banque si elle a satisfait les exigences concernant la structure de gouvernance pour la mise en œuvre des principes.</p>		
<p>En 2019, notre Conseil a approuvé une série de principes en accord avec les Principes bancaires responsables qui démontrent notre engagement à bâtir un avenir durable. La Banque a établi une structure de gouvernance pour s’assurer que les PRB sont mis en application efficacement et pour surveiller nos cibles en matière de diversité et de climat. Nous assurons aussi la promotion d’une culture de services bancaires responsables au sein de la Banque par diverses initiatives internes.</p>		



Principe 6 : Transparence et imputabilité

Nous examinerons périodiquement notre mise en application individuelle et collective de ces principes et serons transparents et imputables de nos impacts positifs et négatifs ainsi que de notre contribution aux objectifs de la société.

Exigences d'information et d'auto-évaluation	Réponse sommaire de la banque	Référence(s)/ Lien(s) vers la réponse complète/des informations pertinentes de la banque
<p>6. 1 Progrès dans la mise en application des Principes</p> <p><i>Démontrez que votre banque a progressé dans la mise en application de six principes au cours des 12 derniers mois (jusque sur 18 mois dans votre premier rapport après être devenu signataire) en plus de l'établissement et de la mise en œuvre de cibles dans au moins deux domaines (voir 2.1-2.4).</i></p> <p><i>Démontrez que votre banque a pris en considération les bonnes pratiques internationales/régionales existantes et émergentes pertinentes pour les six Principes</i></p>	<p>En septembre 2020, nous avons communiqué notre cible intermédiaire absolue de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de nos propres activités, soit de 25 % d'ici la fin de 2025, comparativement à 2019. En avril 2021, nous avons adopté une cible d'émission nette nulle pour nos activités d'exploitation et de financement et sommes devenus signataires du PCAF. En octobre 2021, nous avons joint la NZBA et dans notre Rapport GIFCC 2021 nous présentons nos cibles intermédiaires pour atteindre zéro émission nette de GES pour un des secteurs générant le plus de GES de notre portefeuille de prêts.</p> <p>En adhérant à la NZBA, la Banque a renforcé son engagement à jouer un rôle de premier plan dans le financement de la transition climatique et à appuyer la collaboration entre les secteurs public et privé en vue d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Cette alliance représente également la progression vers l'objectif de lutte contre les changements climatiques de</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les engagements de la Banque liés au climat, voir nos communiqués de presse sur notre cible d'émission nette nulle et notre engagement à nous joindre à la NZBA.</p>

<p>bancaires responsables. Sur cette base, elle a défini des priorités et des ambitions pour s’aligner sur les bonnes pratiques.</p> <p><i>Démontrez</i> que votre banque a mis en application ou travaille à mettre en application des changements dans les pratiques existantes afin de refléter et d’être alignées aux bonnes pratiques internationales/régionales existantes et émergentes et a réalisé des progrès dans la mise en application de ces Principes.</p>	<p>manière inclusive, que partage la Banque. Une attention considérable sera consacrée à aider les clients à concevoir puis à mettre en œuvre leurs propres transitions vers une économie à faibles émissions de carbone, en tenant compte des efforts complexes et interdépendants de nombreuses parties prenantes dans l’ensemble de l’économie.</p> <p>En tant qu’acteur économique de premier plan au Québec et au Canada depuis 1859, la Banque souhaite contribuer à l’épanouissement des communautés où elle est présente. En 2021, les montants versés à la communauté totalisent plusieurs dizaines de millions de dollars. Plus de 15 millions de dollars ont été octroyés en dons à des organismes à travers le pays pour appuyer l’essor des communautés et les soutenir face aux impacts de la pandémie de COVID-19.</p> <p>Pour informer ses parties prenantes de sujets plus spécifiques, la Banque a augmenté ses divulgations en matière d’ESG avec de nouveaux rapports et engagements tels qu’un cahier annuel de protection des renseignements personnels et un rapport annuel sur l’approche de BNI en matière d’investissement responsable. La Banque a aussi divulgué publiquement sa politique sur la prévention de la discrimination au travail.</p>	<p>Pour de plus amples renseignements sur les organismes soutenus par la Banque, voir la section <i>Communauté</i> de notre Rapport ESG 2021 (pages 55-57) ainsi que la section <i>Promouvoir l’inclusion au sein de la communauté</i> du même rapport (page 60).</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les rapports annuels et les politiques ESG de la Banque, voir les sections Responsabilité sociale et Codes et engagements du site nbc.ca.</p>
<p>Veillez présenter les conclusions/déclarations de votre banque si elle a satisfait les exigences concernant l’avancement dans la mise en application des Principes bancaires responsables.</p>		
<p>La Banque a publié son premier rapport sur la mise en application des six Principes en 2020. Depuis, nous avons continué de travailler à l’intégration des critères ESG dans les activités de la Banque, à la définition de notre stratégie climatique, à l’établissement de cibles plus précises et à la mobilisation de nos parties prenantes dans la transition harmonieuse. La disponibilité</p>		

des données et les méthodologies particulières au secteur restent un défi, mais les partenariats de la Banque et ses alignements sur des cadres de référence internationaux – PRB, CDP, GIFCC, NZBA et PCAF – confirment notre engagement à améliorer nos processus et nos pratiques, ainsi que les informations que nous divulguons. Une de nos prochaines étapes clés consistera à développer une matrice d'importance relative afin d'identifier les principaux enjeux et de les prioriser.